

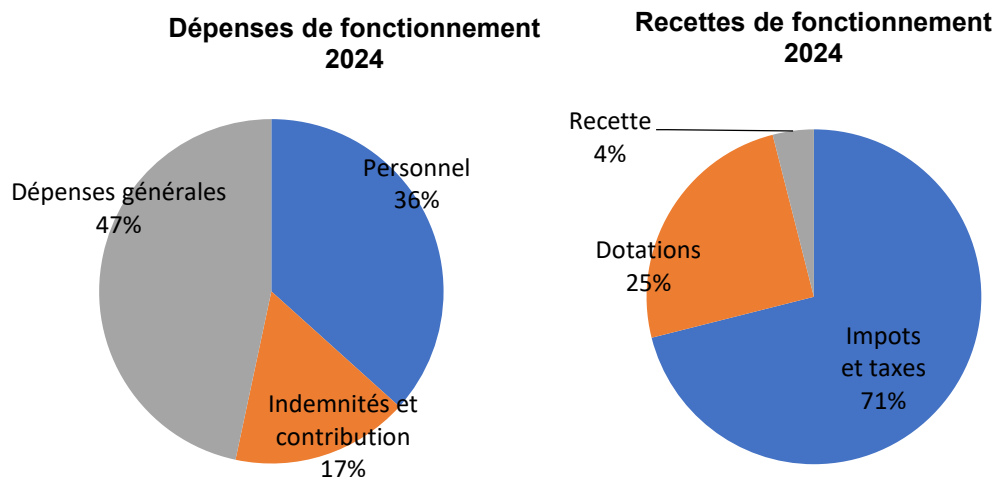
Au cours des deux derniers mois, le conseil municipal s'est réuni à trois reprises (les 10 et 24 mars ainsi que le 14 avril). Outre les affaires courantes, ces conseils ont permis de valider le compte administratif 2024, voter le budget primitif 2025 et choisir les prestataires pour la rénovation de la chapelle.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

En fonctionnement, les dépenses 2024 s'élèvent à 60 847,50 € (personnel, indemnités élus et contribution CCC, dépenses générales incluant : eau électricité, carburant, alimentation, entretien commune, maintenance, assurances...).

Les recettes 2024 s'élèvent à 80 263,96 € (impôts, taxes et fiscalité locale, Dotation de l'état, recette eau d'irrigation).

L'excédent de fonctionnement de l'année 2024 s'élève à 19 416,46 €. Cet excédent ajouté aux excédents des années précédentes (soit 118 122,28 €), permettra d'alimenter le budget d'investissement de 2025.



En investissement les dépenses 2024 (borne incendie, matériel informatique...) sont de 7 893,40 € et les recettes 2024 de 5 836,36 € (remboursement de la TVA 2022 et taxe d'aménagement).

BUDGET 2025

Fonctionnement

Les dépenses équilibrées par les recettes s'élèvent à 186 360,49 €. Cette somme inclut le virement à la section investissement et les excédents de fonctionnement des années antérieures.

Investissement

Compte tenu des projets réalisés en toute fin d'année 2024, au début 2025 et ceux engagés (impasse Gustave Trambly, rénovation thermique de la mairie, auvent de la mairie, chemin de Villetelle, Chapelle) et des travaux de voirie éventuels, le budget d'investissement s'élève cette année à 338 043,39 €. Les dépenses sont compensées par les subventions, les remboursements de TVA et l'excédent de fonctionnement.

Pour équilibrer ce budget il a été nécessaire d'inscrire un emprunt de 40 K€ permettant de payer toutes les factures avant que la TVA nous soit remboursée et les subventions obtenues versées. Cet emprunt ne sera contracté que si la situation le nécessite (en 2024 nous n'avons pas eu besoin de celui prévu).

Par ailleurs, compte tenu de la maîtrise des dépenses, les taux communaux d'imposition restent inchangés, soit 10,06% foncier bâti, 56,32% foncier non bâti et 6,99% taxe d'habitation (résidences secondaires).

CHAPELLE

Un appel d'offre a été lancé en début d'année et nous avons obtenu des réponses pour tous les lots (toiture, élévations, ouvertures).

Après l'étude des propositions en termes de prix et de qualité des prestations, l'architecte a proposé des prestataires locaux. Ce choix a été validé à l'unanimité des conseillers présents le 10 mars dernier. Le montant des travaux s'élève à 128 008,76 €HT hors coordonateur de chantier (1 304,00 € HT) et maîtrise d'œuvre (11 200,00 HT).

- Lot 1 : organisation du chantier et toiture, Muzzaroc pour un total de 8 6262,26 €.
- Lot 2 : Elévations extérieures et intérieures, Muzzaroc pour un total de 35 986,50 €
- Lot 3 : Ouvertures, Maxime Dyga pour un total de 5 760,00 €.

La souscription auprès de la fondation du patrimoine est toujours d'actualité (10 600 € récolté jusqu'à présent) et en 2025, les dons donnent toujours droit à une réduction d'impôt de 75%.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-st-pierre-de-merifons>

STATIONNEMENT IMPASSE GUSTAVE TRAMBLAY

L'impasse vient d'être rénovée. Compte tenu des possibilités de stationnement à proximité, le conseil municipal du 10 mars dernier, a décidé à l'unanimité d'interdire le stationnement sur la totalité de la voie. Néanmoins, l'arrêt pour déposer des passagers ou décharger des marchandises reste autorisé.

Afin d'éviter l'implantation d'un panneau qui gâcherait l'aspect du lieu, une information des riverains a été réalisée.

COLUMBARIUM

Après un questionnaire réalisé auprès de la population, le conseil municipal du 23 septembre 2024 a délibéré favorablement pour lancer l'opération de création d'un columbarium. La subvention pour la maîtrise d'œuvre demandée à la Communauté de Commune du Clermontais nous a été accordée.

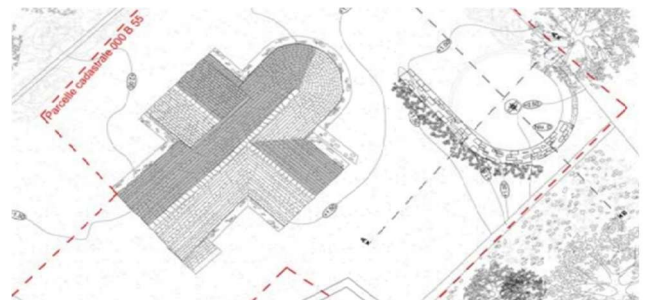
L'architecte a proposé un projet qui a été diffusé aux membres du conseil puis présenté et commenté à la séance du conseil du 10 mars 2025. Il n'a pas suscité de remarque particulière.

Ce projet s'articule autour du calvaire situé à l'arrière de la chapelle et s'adapte au relief existant. Il s'inscrit dans la prolongation de la restauration de la chapelle en aménageant ses abords.

La procédure de demande de permis de construire est lancée.



Chapelle et Calvaire : vue de dessus, état actuel



Chapelle et columbarium : état projeté



Projet d'insertion des cases dans le mur en pierres sèches

INITIATIVES

« Jenny et Alan poursuivent les moments partagés »

Vous êtes seul(e) et souhaitez partager un petit moment d'échange ? Jenny et Alan Morgan poursuivent leur initiative « Maison ouverte / Espace partagé ».

Les mardis 13 mai, 10 juin et 8 juillet entre 10h et 16 h, vous pourrez partager un moment convivial autour du café et des biscuits le matin, un déjeuner simple à 12h30 et du thé et des gâteaux l'après -midi.

Cela se déroule aux « Vents chantants », 3 rue le Colombier, hameau du Mas Canet à Mérifons.

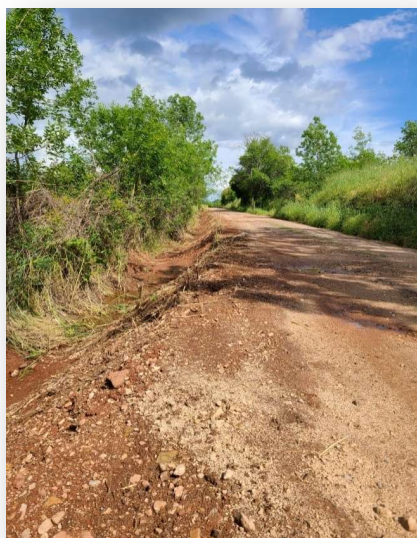
Venez et partez à votre guise, mais veuillez, s'il vous plaît, informer Jenny si vous souhaitez être là pour le déjeuner.

Tél : 04.67.88.02.92 ou 07.54.32.82.07

Messagerie : alan.morgan@orange.fr

CHEMIN DE VILLETTELLE

Les travaux de réfection du chemin et du curage des fossés sont en cours.



RETOUR EN IMAGES



Réfection de l'auvent de la mairie



Formation aux techniques de greffes à Malavieille par l'association « Paysarbres » de Lodève.

COLLECTE DES DECHETS

Afin d'améliorer l'organisation du service de collecte sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, les tournées ont été réaménagées.

Depuis le 12 mai 2025, les jours de collecte de vos bacs ont été modifiés :

- **Poubelle verte : mercredi entre 6h et 13h**
- **Poubelle grise : jeudi entre 6h et 13h**

En cas de jour férié, les bacs sont collectés le lendemain (jeudi 29 mai : collecte le vendredi 30 – jeudi 25 décembre : collecte le vendredi 26 – jeudi 1^{er} janvier 2026 : collecte le vendredi 2 janvier).

Lorsque le jour férié est un vendredi, les bacs sont collectés le lundi qui suit.

N'oubliez pas de sortir les bacs la veille au soir au point de rassemblement « PR » le plus proche de chez vous, pour que l'on puisse les collecter dans la journée, et de les rentrer après notre passage.

ÉTAT CIVIL

Le 12 mars dernier, Yvonne Costeau née Martin âgée de 96 ans, conseillère municipale de 2001 à 2014 nous a quittés.

A NE PAS MANQUER - Organisé par le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Samedi 24 Mai – 14h>17h - vallée du Salagou

Rencontre : Des Brebis et des Paysages

à l'occasion de la Fête de la Nature

Environs d'Octon - Lieu de rdv donné à l'inscription

Laura, éleveuse, fait pâturer ses brebis autour du lac du Salagou. Nous irons à sa rencontre découvrir son métier, sa passion. Nous observerons comment, avec son troupeau et ses chiens, elle s'adapte au rythme des saisons et façonne les paysages du Grand Site. A travers son témoignage et ces échanges, nous verrons le lien entre son travail, notre relation aux espaces naturels, la préservation de la biodiversité, et le rôle que chacun peut jouer dans le maintien de cet équilibre fragile.

Gratuit- A partir de 10 ans

Prévoir de la marche, possiblement escarpée

Couvrez-vous, hydratez-vous

Attention, aucun animal accepté.

Réservation obligatoire : <https://framaforms.org/des-brebis-et-des-paysages-fete-de-la-nature-1742987012>

info@lesalagou.fr - 04 67 44 68 86

Jeudi 5 juin – 18h>20h30 - SALASC

Rencontre autour des détails architecturaux

Rdv à l'école de Salasc

Philippe Saison, architecte du patrimoine, nous invite à Salasc pour redécouvrir nos façades : encadrements de fenêtres, enduits, couleurs, volets... autant de détails qui font l'originalité du Grand Site. La sortie se terminera autour d'un apéritif convivial.

Gratuit- tout public

Réservation conseillée : info@lesalagou.fr - 04 67 44 68 86